



Un **1^{er}** mai de lutte et de mobilisation

**Pour le progrès social, la solidarité
et la paix entre les peuples**



D'un côté

**Plus de 50 milliards
d'euros de
dividendes versés
en 2018.**

**la politique du
bulldozer
antisociale frappe
tous les salariés du
public comme du
privé, toutes les gé-
nérations jeunes
et moins jeunes.**

De l'autre

**Plus de 9 millions
de personnes qui
survivent avec
moins de
1000 euros
par mois.**

**La CGT porte la possibilité et la nécessité de sortir de
cette logique de mise en concurrence exacerbée entre
les territoires et les populations.**

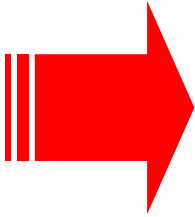
L'opposition systématique entre les pauvres et les moins pauvres, entre salariés et travailleurs indépendants, entre les immigrés et la population française est un leurre qui détourne du vrai débat qui est celui de la définanciarisation de l'économie et de l'entreprise et d'un autre partage des richesses.

Cette logique solidaire est la condition d'un monde en paix où les populations se développent dans le progrès social et le respect de l'environnement.



Quelques propositions de la CGT

Le SMIC à 1800€ brut

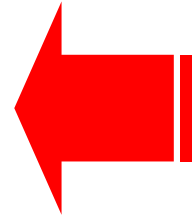


Il est inconcevable que certains perdent leur vie au travail pendant que d'autres n'en ont pas ou sont trop peu rémunérés. La CGT propose une valorisation du travail par une augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux.. Ce point de départ à 1800€ brut correspond au salaire minimum de première embauche d'un salarié sans qualification et sans diplôme.

Le droit à une retraite pour tous les salariés, dès l'âge de 60 ans, avec les moyens de vivre dignement nécessite de renouveler le contrat entre les générations avec un accroissement de la part des richesses créées par le travail, consacrées à son financement.

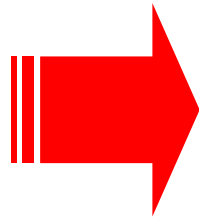
La décision du départ en retraite doit rester le choix individuel du salarié, qui peut aussi bénéficier d'un départ à taux plein anticipé dans le cas où il a exercé des travaux pénibles et astreignants.

L'évolution de la pension doit être indexée sur le salaire moyen et en aucun cas inférieure au SMIC.



Le droit à la retraite dès 60 ans

Un nouveau statut du travail salarié



Pour s'opposer au dumping social, ce nouveau statut du travail salarié permettrait de rattacher à la personne, des droits et garanties (protection sociale, droits à la formation professionnelle, reconnaissance des qualifications...) transférables et opposables à chaque employeur.

Toutes ces propositions sont réalisables à condition de créer le rapport de force qui permette d'inverser le contenu même de la pensée dominante et de sa déclinaison.

C'est pourquoi la CGT invite tous les porteurs des valeurs de progrès social, de solidarité et de paix, à participer dans l'unité la plus large aux manifestations du

Dans le CALVADOS

- CAEN: 10H30 Place St Pierre
- BAYEUX: 09H30 Place St Patrice
- LISIEUX : 10H30 Place Mitterrand

- VIRE : 10H30 Porte Horloge

1er mai

VOUS AUSSI

REJOIGNEZ LA CGT

